

Commune de ROUSSENNAC Séance du 02 avril 2026

Nombre de membres :	Afférents au Conseil Municipal : 15	Date de la convocation : 26 mars 2026
	En exercice : 15	Date d'affichage : 26 mars 2026
	Qui ont pris part à la délibération : 14	

L'an deux mille vingt-six et le deux avril à 20 h 30, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur CAYSSIALS Sébastien maire de la commune.

Présents : Marie-Laure CAMBOULAS, Thibault CAMMAN, Sébastien CAYSSIALS, Véronique FILHOL, Chantal FRAYSSE, Jean Claude FROMENT, Joël FROMENT, Amélie LALLOZ, Thomas LAMOTTE, Aude-Marie MAUGER LEFEBVRE, Carine MARTIN, Cédric MARTINS, Patrick MARTY,

Excusés : Perrine PICAROUGNE (procuration à Sébastien CAYSSIALS), Guillaume POUJOL

DELIBERATIONS

Nomination d'un secrétaire de séance : N° DE_20260402_001

Le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit, en son article L.2121.15, qu'au début de chacune de ses séances, le Conseil Municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

Il peut adjoindre à ce ou ces secrétaire(s) des auxiliaires, pris en dehors de ses membres, qui assistent aux séances mais sans participer aux délibérations. Il s'agit de nommer le secrétaire de la séance de ce jour.

Le Conseil Municipal de ROUSSENNAC, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **NOMME** Madame Marie-Laure CAMBOULAS secrétaire de séance.

Approbation du PV de la réunion du 20 mars 2026 : N° DE_20260402_002

Le procès-verbal de la séance Conseil municipal du 20 mars 2026 a été établi et transmis pour approbation des membres présents à la séance

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du 20 mars 2026 sans observation.

Désignation d'un correspondant tempête : N° DE_20260402_003

Considérant le renouvellement du Conseil Municipal, il convient aujourd'hui de procéder à la désignation d'un correspondant tempête pour représenter la Commune
Le correspondant tempête est un élu identifié pour intervenir aux côtés d'Enedis en cas

Commune de ROUSSENNAC Séance du 02 avril 2026

de coupure générale due à un aléa climatique.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

-**Désigne, à l'unanimité des membres présents**, Marie Laure CAMBOULAS, comme correspondant tempête, lequel accepte les fonctions, pour représenter la Commune.

Désignation d'un référent sécurité routière : N° DE_20260402_004

Considérant le renouvellement du Conseil Municipal, il convient aujourd'hui de procéder à la désignation d'un correspondant sécurité routière pour représenter la Commune au sein d'un réseau de départemental chargé de développer la sécurité routière.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

-**Désigne, à l'unanimité des membres présents**, Jean-Claude FROMENT, lequel accepte les fonctions, pour représenter la Commune.

Désignation d'un conseiller défense : N° DE_20260402_005

Considérant le renouvellement du Conseil Municipal, il convient aujourd'hui de procéder à la désignation du représentant de la Commune au sein d'un réseau de correspondants défense dans chaque commune chargée de développer le lien Armée Nation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Désigne, à l'unanimité, Monsieur POUJOL Guillaume, lequel accepte les fonctions, pour représenter la Commune.

Election des membres de la commission appel d'offre : N° DE_20260402_006

Vu les articles L 1414-2 et L 1411-5 du code général des collectivités territoriales,

Considérant qu'il convient de désigner les membres titulaires de la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat.

Cette désignation doit avoir lieu à bulletin secret. Il convient de précéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires ;

Vu l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales

Considérant qu'outre le maire, son président, cette commission est composée de 3 membres du conseil municipal élus pour les communes de moins de 3500 habitants, par le conseil à la représentation au plus fort reste.

Sont candidats au poste de titulaire :

M. Jean-Claude FROMENT

Commune de ROUSSENNAC Séance du 02 avril 2026

Mme Aude-Marie MAUGER LEFEBVRE

M Joël FROMENT

Sont candidats au poste de suppléant :

Mme Amélie LALLOZ

Mme Marie-Laure CAMBOULAS

Mme Véronique FILHOL

Sont donc désignés en tant que :

- délégués titulaires :

M. Jean-Claude FROMENT

Mme Aude-Marie MAUGER LEFEBVRE

M Joël FROMENT

- délégués suppléants :

Mme Amélie LALLOZ

Mme Marie-Laure CAMBOULAS

Mme Véronique FILHOL

Composition des commissions communales 2020-2026 : N° DE_20260402_007

L'article L 2121-22 du CGCT prévoit la possibilité, pour les Conseils Municipaux, de créer en leur sein des commissions municipales destinées à améliorer le fonctionnement du Conseil Municipal dans le cadre de la préparation des délibérations. Elles sont constituées en règle générale pour la durée du mandat municipal mais peuvent être créées pour une durée limitée pour l'examen d'une question particulière. Leur rôle se limite à l'examen préparatoire des affaires et questions qui doivent être soumises au Conseil Municipal.

Ces commissions municipales sont des commissions d'étude. Elles émettent de simples avis et peuvent formuler des propositions mais ne disposent d'aucun pouvoir propre, le Conseil Municipal étant le seul compétent pour régler, par ses délibérations, les affaires de la commune. Aucune disposition législative ou réglementaire n'apporte de précisions sur l'organisation de leurs travaux. Il est proposé au Conseil Municipal les commissions suivantes :

-

Commune de ROUSSENNAC Séance du 02 avril 2026

Commission	Président	Membres	
Finance et budget	Tous les membres du conseil municipal		
Travaux (bâtiments et voiries : route et chemins ruraux) Cimetière	Froment Jean Claude	Froment Joël Filhol Véronique Lamotte Thomas	Martins Cédric Patrick Marty Chantal Fraysse
Festivités et Communication	Cayssials Sébastien	Fraysse Chantal Filhol Véronique Perrine Picarougne	Camboulas Marie Laure Carine Martin Lalloz Amélie
Enfance et jeunesse (Affaires scolaires et conseil municipal enfants)	Filhol Véronique	Froment Jean-Claude Martins Cédric Cayssials Sébastien	Picarougne Perrine Lalloz Amélie
Culture, liens avec les associations	Froment Jean-Claude	Picarougne Perrine Caman Thibault Martin Carine	Martins Cédric Fraysse Chantal Mauger Aude
Cadre de vie et aménagement du territoire (urbanisme (PLUI), assainissement et logements)	Camboulas Marie Laure	Cayssials Sébastien Martin Carine Poujol Guillaume Mauger Aude	Picarougne Perrine Fraysse Chantal Froment Jean Claude Lamotte Thomas
Personnel communal	Cayssials Sébastien	Filhol Véronique Froment Joël Lalloz Amélie	Froment Jean Claude Marty Patrick Mauger Aude
Affaires Sociales	Lalloz Amélie	Martin Carine Fillhol Véronique	Cayssials Sébastien Fraysse Chantal

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Mise en place d'un logiciel de gestion cantine municipale : Afin de faciliter les enregistrements en termes d'hygiène et traçabilité, il est proposé d'équiper le personnel d'une tablette et d'un logiciel spécifique. Le coût annuel de la licence Kooklin est de 79€ euros HT par mois. Le conseil propose de se rapprocher d'entreprises concurrentes pour avoir des devis comparatifs.

Commune de ROUSSENNAC Séance du 02 avril 2026

- Mise aux normes électriques alimentation des cloches de l'église : Un devis est présenté par M le Maire, envoyé par l'entreprise Bodet pour un montant de 2830,20 euros TTC, afin de sécuriser l'alimentation électrique de l'installation campanaire.
- Projet d'aménagement maison « Bernussou », place du Pargou : Aveyron Ingénierie a rendu son travail de projection pour réhabiliter cette bâtisse en 1 ou 2 logements. Lors du prochain conseil municipal, une visite est envisagée, suivie de la projection des plans afin d'envisager la suite à tenir par rapport à ce projet.
- Photovoltaïque : L'entreprise OPNR propose une réunion en « visio » le 27 avril pour aborder l'autoconsommation d'électricité sur les bâtiments publics de la commune et l'installation de panneaux photovoltaïques.

Délibérations
1- Nomination d'un secrétaire de séance : N° DE_20260402_001
2- Approbation du PV de la réunion du 20 mars 2026 : N° DE_20260402_002
3- Désignation d'un correspondant tempête : N° DE_20260402_003
4- Désignation d'un référent sécurité routière : N° DE_20260402_004
5- Désignation d'un conseiller défense : N° DE_20260402_005
6- Election des membres de la commission appel d'offre : N° DE_20260402_006
7- Composition des commissions communales 2020-2026 : N° DE_20260402_007

Président de la séance

CAYSSIALS Sébastien



secrétaire de la séance

CAMBOULAS Marie-Laure